

# pays SUD TOULOUSAIN

## Consultation

Création d'une stratégie de communication globale  
pour le développement de services de mobilité  
inclusifs et durables  
dans le cadre du programme TIMS

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Sud Toulousain  
Espace Jallier  
34 avenue de Toulouse, 31390 CARBONNE  
Tél : 05 61 97 30 34

Date de lancement : 18 décembre 2024  
**Date de limite de réponse** : 27 janvier 2025 à midi  
Durée du marché : jusqu'au 30 juin 2026



# SOMMAIRE

1	Pouvoir adjudicateur .....	2
2	Description du marché .....	2
2.1	Diffusion du marché.....	2
2.2	Contenu de l'offre .....	2
2.3	Modalités d'envoi de l'offre.....	2
2.4	Modalités d'exécution du marché .....	3
2.4.1	Durée de la mission .....	3
2.4.2	Lieu de la mission.....	3
2.4.3	Délais d'intervention.....	3
2.4.4	Facturation.....	3
3	Contexte et objet du marché .....	3
3.1	Présentation du Pays Sud Toulousain .....	3
3.2	Présentation du programme TIMS .....	4
3.2.1	Cadre général.....	4
3.2.2	Programme d'action du Pays Sud Toulousain .....	4
3.3	Objet du marché .....	4
4	Description du marché .....	4
4.1	Enjeux et objectifs.....	4
4.2	Public cible .....	5
4.3	Livrables attendus .....	6
4.4	Moyens mis en œuvre .....	6
4.5	Evaluation des actions .....	6
4.6	Calendrier de la mission.....	6
4.7	Budget et périmètre de la mission.....	6
4.8	Contenu du dossier de candidature.....	7
4.9	Critères de sélection des offres .....	7

## 1 Pouvoir adjudicateur

### **Acheteur public :**

PETR du Pays Sud Toulousain  
Espace Jallier  
34 avenue de Toulouse, 31390 CARBONNE  
Tél : 05 61 97 30 34

**Représentant légal :** Gérard ROUJAS, Président

**Personne en charge du marché :** Aurore BLASCO, Cheffe de projets Mobilités.

Toute question sur le marché doit être adressée par courriel à [energie.climat@payssudtoulousain.fr](mailto:energie.climat@payssudtoulousain.fr).

## 2 Description du marché

### 2.1 Diffusion du marché

Ce marché est diffusé sur le site du PETR du Pays Sud Toulousain.

### 2.2 Contenu de l'offre

Les éléments suivants doivent être envoyés par le candidat lors de sa réponse :

- Une note méthodologique décrivant l'organisation à mettre en œuvre pour répondre au besoin exprimé par le PETR ;
- Un calendrier de mise en œuvre du projet ;
- Un **devis détaillé** ;
- Les **CV** et références de l'équipe projet ;

De plus, l'offre du vendeur sera accompagnée d'une **attestation** dûment datée et signée attestant que ce dernier :

- ne fait pas l'objet d'une interdiction à proposer toute offre commerciale ;
- est en règle au regard de sa situation fiscale et sociale ;
- n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire, pour des infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du code du travail.

### 2.3 Modalités d'envoi de l'offre

L'offre commerciale sera envoyée **avant le 27 janvier 2025 à midi** exclusivement par courriel à [energie.climat@payssudtoulousain.fr](mailto:energie.climat@payssudtoulousain.fr), en mentionnant l'objet : « Marché à Procédure Adaptée – Création d'une stratégie de communication globale pour le développement de services de mobilité inclusifs et durables ».

## 2.4 Modalités d'exécution du marché

### 2.4.1 Durée de la mission

La mission opérée par le candidat se déroulera à compter de la signature du présent marché. Elle prendra fin au plus tard le **30 juin 2026**.

### 2.4.2 Lieu de la mission

La mission d'accompagnement se déroulera dans les locaux du PETR au 34 avenue de Toulouse à Carbonne. Des réunions en présentiel seront nécessaires pour le cadrage de la mission et a minima 1 fois par trimestre. Des réunions à distance pourront être réalisées pour faciliter le suivi régulier du projet.

### 2.4.3 Délais d'intervention

Le prestataire devra être disponible pour une réunion de cadrage dès le mois de février 2025. Le Pays Sud Toulousain attend du prestataire une disponibilité et une réactivité importante pour répondre au calendrier serré de la mission TIMS dans laquelle il est engagé.

### 2.4.4 Facturation

Les facturations seront transmises via ChorusPro. Le règlement s'effectuera par virement administratif. Le paiement sera effectué sous 30 jours après réception de la facture. Celle-ci devra **mentionner le nom du projet concerné**, à savoir « **Création d'une stratégie de communication globale pour le développement de services de mobilité inclusifs et durables dans le cadre du programme TIMS** ». A réception du paiement, le prestataire fournira une facture acquittée : mention facture acquittée, datée, signée, mode de paiement.

## 3 Contexte et objet du marché

### 3.1 Présentation du Pays Sud Toulousain

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Sud Toulousain est un Etablissement Public de Coopération Locale (EPCL) qui agit dans les domaines de l'aménagement solidaire et du développement durable du territoire, de la Culture, de l'Energie-Climat, ou bien encore de la Santé.

Dans le cadre des compétences qui sont les siennes, le Pays Sud Toulousain a porté l'adoption de plusieurs documents règlementaires comme le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Le Pays Sud Toulousain est intégralement situé dans le département de la Haute-Garonne. Il regroupe 99 communes adhérentes des 3 communautés de communes que sont : la Communauté de communes du Volvestre, la Communauté de communes Cœur de Garonne et la Communauté de communes du Bassin Auterivain. Territoire rural et péri urbain, il abrite 97 000 habitants environ. Situé entre Toulouse et les Pyrénées, il allie dynamisme, innovation et qualité de vie grâce à la convergence de tendances qui font sa spécificité : des démarches publiques et privées innovantes et une qualité patrimoniale, architecturale et naturelle préservée.



## 3.2 Présentation du programme TIMS

### 3.2.1 Cadre général

« TIMS - Territoires, Inclusion, Mobilité & Sobriété » est un programme de massification de solutions concrètes en matière de mobilité durable et inclusive sur l'ensemble du territoire national. Il cible la professionnalisation et la structuration sur les territoires d'un secteur en émergence liant les enjeux énergétiques et climatiques avec les enjeux sociaux, et par ricochet, la généralisation de retombées environnementales et socio-économiques très fortes, qu'elles soient directes ou indirectes : diminution des impacts des transports sur le climat et la qualité de l'air, réduction de la dépendance aux énergies fossiles, diminution de la précarité liée à la mobilité, retour à la mobilité pour les personnes en étant éloignées et par là même facilitation du retour à l'emploi du suivi des parcours de santé et des déplacements des particuliers en général... tous générateurs d'une très grande plus-value économique directement inscrite dans le Plan de relance de l'État. S'appuyant sur les objectifs de la loi d'orientation des mobilités (LOM) notamment, le programme TIMS propose de se déployer dès 2023 sur 4 années en rapprochant les professionnels de l'écomobilité et les professionnels de l'inclusion (« mobilité pour tous »), afin de proposer des solutions sobres en consommation d'énergie et faiblement émettrices de gaz à effet de serre, ciblées sur les publics précaires des zones rurales, urbaines et périurbaines. TIMS répond ainsi de manière transversale à des enjeux prégnants de notre société, conformément aux enjeux de lutte contre le changement climatique, d'amélioration de la qualité de l'air et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

### 3.2.2 Programme d'action du Pays Sud Toulousain

Le Pays Sud Toulousain est lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt TIMS porté par le Cler. Dans ce cadre, il expérimente différents projets en faveur des modes actifs. Les actions qui seront déployées dans le cadre de ce programme sont les suivantes :

- Développer le programme motivationnel D-marche®
- Créer un service inclusif de vente de vélos recyclés
- Massifier des ateliers de réparation de vélo participatifs
- Organiser des sessions de remise en selle

La fiche projet complète intégrant la description de chaque action est disponible dans les documents joints.

## 3.3 Objet du marché

L'objet du marché est d'accompagner le PETR du Pays Sud Toulousain dans la création d'une stratégie de communication globale pour le développement de services de mobilité inclusifs et durables.

## 4 Description du marché

### 4.1 Enjeux et objectifs

- Faire connaître les actions TIMS portées par le Pays Sud Toulousain ;
- Augmenter la visibilité de chacune des actions ;
- Adapter la communication pour qu'elle soit accessible à différents publics, en particulier les personnes en situation de vulnérabilité ;
- Encourager la participation de toutes et tous aux actions développées ;
- Mobiliser aussi l'ensemble des partenaires ;

- Informer sur les nouveaux services offerts (vente de vélos recyclés, ateliers de réparation de vélos, séances de remise en selle, etc.)
  - o Communiquer de manière claire sur les différents services disponibles, leurs modalités d'accès et les avantages pour les utilisateurs potentiels.
  - o Faire en sorte que les informations soient facilement compréhensibles et accessibles à toutes et tous (utilisation d'un langage simple, mise en place de supports adaptés)
- Accroître l'impact des campagnes de communication
  - o Utiliser un éventail de canaux de communication (numérique, imprimé, événementiel) pour atteindre une large audience, incluant à la fois le grand public, les bénéficiaires potentiels, et les partenaires.
  - o Suivre et mesurer les retombées des campagnes de communication (taux de participation, visibilité) pour adapter et optimiser les actions, conformément aux exigences du programme TIMS.

## 4.2 Public cible

### Les bénéficiaires des actions

Le public cible des actions portées dans le cadre du programme TIMS sont :

- Personnes en situation de vulnérabilité sociale/économique dont les jeunes en insertion (16-25 ans)
- Personnes en démarche d'emploi ou formation
- Actifs,
- Seniors non motorisés
- Personnes face à des difficultés motrices
- Personne avec handicap mental et/ou face à des freins d'ordre cognitif /psychique

Le Pays Sud Toulousain souhaite porter une attention particulière au public féminin. En effet la mobilité est un droit fondamental car il conditionne l'accès à d'autres droits (emploi, logement, santé, services, réseau social, éducation) et les femmes sont moins mobiles que les hommes, particulièrement en milieu rural.

Toutefois, l'ensemble des communications qui seront réalisées ne stigmatisera pas le public à atteindre. La communication devra être grand public mais audible de la cible.

### Les partenaires et les prescripteurs des actions développées

Afin de mettre en œuvre l'ensemble des actions prévues dans le cadre du programme TIMS le Pays Sud Toulousain s'appuiera sur des relais qui pourront partager les nouveaux services ou dispositifs aux futurs bénéficiaires du territoire. Ils constituent des acteurs clés car au contact direct du public cible.

Il s'agira autant des acteurs sociaux et de l'insertion (Mission locale, Maison des solidarités, Maisons France Service, Maisons de proximité, etc.) que des acteurs associatifs (Emmaüs, la Croix Rouge, associations vélo, etc) que des acteurs privés (SNCF, bailleurs sociaux, entreprises locales, etc.) qu'institutionnels (Communes, communautés de communes, Conseil Départemental, Région, Etat).

Le Pays Sud Toulousain cherchera à conduire le changement de comportement auprès des leaders d'opinion. Ils pourront devenir par la suite de véritables ambassadeurs pour promouvoir les solutions de mobilité inclusive auprès des publics qu'ils accompagnent.

#### 4.3 Livrables attendus

- **Audit et diagnostic** : Analyse de la communication actuelle. Identification de l'ensemble des canaux et outils de communication existants les plus pertinents.
- **Stratégie globale** : Définition des priorités, du positionnement (messages clés, ton à adopter en fonction des publics cibles), plan d'action, cohérence multicanale.
- **Plan opérationnel détaillé** : calendrier éditorial jusqu'au 30 juin 2026, recommandations par canal (réseaux sociaux, presse, site web, etc.)
- **Supports de communication opérationnels** :
  - Modèles personnalisés et adaptables pour les réseaux sociaux, infolettre, affiches, flyers, etc.,
  - Propositions de contenus en fonction des supports
- **Évaluation** : Indicateurs de performance, outils de suivi et reporting.

#### 4.4 Moyens mis en œuvre

Le prestataire apportera son expertise et sa créativité, il devra être réactif et disponible pour suivre l'ensemble du projet. Le Pays Sud Toulousain attend du prestataire qu'il garantisse la cohérence de l'ensemble des communications vers les différentes cibles. Le prestataire mobilisera une équipe projet et identifiera une personne référente qui sera l'interlocuteur privilégié du Pays Sud Toulousain.

Le prestataire proposera de mettre en œuvre une communication responsable, accessible à tous les publics. Il prendra en compte les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux tout au long du projet : choix du support le plus adapté, accessibilité des supports aux différents publics, optimisation de la réutilisation des supports, etc.

L'ensemble des propositions du prestataire devront respecter la charte graphique du programme TIMS et l'identité du PETR du Pays Sud Toulousain (voir documents joints).

#### 4.5 Evaluation des actions

Afin de mesurer et de pouvoir corriger l'impact des campagnes de communication déployées, le candidat proposera une méthodologie d'analyse et de suivi des actions.

Cette dernière devra permettre d'identifier les outils les plus « performants » en fonction des objectifs définis.

#### 4.6 Calendrier de la mission

La mission débutera à la signature du contrat et prendra fin au plus tard le 30 juin 2026.

Concernant le service de vente de vélos recyclés, ce dernier sera lancé pour le mois de mai 2025 ; la stratégie complète et les supports de communication devront être opérationnels pour atteindre cet objectif.

#### 4.7 Budget et périmètre de la mission

Le budget global de communication dans le cadre du programme TIMS est de 15000€ ; intégrant la présente prestation pour l'élaboration de la stratégie et la réalisation du programme d'action (impression de supports, création d'événements, campagnes publicitaires, etc.).

#### 4.8 Contenu du dossier de candidature

- Une note méthodologique détaillant les moyens mis en œuvre pour répondre au présent marché intégrant des indicateurs d'évaluation des actions de communication déployées ;
- Une proposition visuelle pour une affiche pour le lancement du service de vente de vélos recyclés ;
- Les compétences et références de l'équipe projet ;
- Un calendrier de mise en œuvre et de suivi du projet ;
- Un devis détaillé.

#### 4.9 Critères de sélection des offres

Les critères retenus pour le choix des offres sont les suivants :

- Prix : 40 % ;
- Adéquation de la réponse et de l'organisation proposée à la demande : 50 % ;
  - Méthodologie mise en œuvre pour déployer et suivre la stratégie de communication institutionnelle et inclusive (30%)
  - Compétences et créativité de l'équipe projet (10%)
  - Disponibilité et implication (10%)
- Engagement sociétal et environnemental du candidat : 10 %.

La note attribuée au prestataire pour le prix est calculée de la façon suivante : (40 x (offre la moins chère / offre du candidat)). Une note globale sur 100 permettra de classer les offres.





PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL



05 61 97 30 34



[www.payssudtoulousain.fr](http://www.payssudtoulousain.fr)



[contact@payssudtoulousain.fr](mailto:contact@payssudtoulousain.fr)